

[Numéros / 2012 | 3](#)

# Caractère inopérant du moyen tiré de l'insuffisante motivation des décisions de retrait de points du permis de conduire

## DÉCISION DE JUSTICE

---

[CAA Lyon, 4ème chambre – N° 11LY01720 – 01 mars 2012 – C+](#) [↗](#)

## INDEX

---

### Mots-clés

Permis de conduire, Retrait de points, Défaut de motivation

### Rubriques

Police administrative

## TEXTE

---

## Résumé

<sup>1</sup> L'office du juge dans le contentieux du permis de conduire à points est de se prononcer sur la restitution ou non des points retirés. De ce fait le moyen tiré de l'insuffisante motivation des décisions de retrait de points est inopérant.

## DROITS D'AUTEUR

---

CC BY-NC-SA 4.0

[Numéros / 2012 | 3](#)